

FÊTE ÉMEUTIÈRE, FÊTE POPULAIRE : NANCY EN AOÛT 1790

De l'affaire de Nancy, les historiens ne retiennent le plus souvent - quand ils abordent le sujet - que le sanglant épisode du 31 août 1790. C'est oublier la coloration particulière, littéralement festive, donnée à la mutinerie par les soldats et la population locale. Celle-ci pourtant s'en est trouvée à plusieurs reprises relancée.

C'est le 11 août, alors que deux jours auparavant grenadiers et fusiliers du régiment du Roi se sont fait remettre 150 000 livres par leurs officiers, que les Suisses de Lullin-Châteauvieux entrent à leur tour en rébellion. Deux des leurs, délégués auprès du commandement du corps pour exiger communication des comptes, sont alors fouettés publiquement. Émotion « dans la ville où Châteauvieux était aimé parce qu'au moment de la prise de la Bastille, il avait refusé de tirer sur le peuple »⁽¹⁾. Soldats de Roi-infanterie, cavaliers de Mestre de Camp, garde nationale et population prennent aussitôt parti pour les deux grenadiers, condamnés au renvoi du régiment par leurs officiers et emprisonnés. Libérés de force, ils sont promenés en triomphe dans les rues de la ville. En soirée, nouveau rebondissement : Lullin-Châteauvieux exige et obtient de son commandant la réhabilitation solennelle des deux soldats. Puis les mutins se répandent dans Nancy. « Le reste de la soirée se passa en promenant les Suisses en triomphe dans toutes les rues; bientôt les cabarets furent remplis de soldats, et on passa la nuit dans la débauche... On arrêta plusieurs voitures, les soldats se jetèrent dedans; d'autres se mirent aux portières avec des torches... et coururent ainsi dans toutes les rues... » Pour finir « les soldats du régiment du Roi emmenèrent dans leur quartier un des Suisses réhabilité, et les cavaliers l'autre; ces deux grenadiers furent fêtés et reçurent des applaudissements partout où ils passèrent... »⁽²⁾.

Or, durant cette même nuit, par courrier extraordinaire du Ministre de la Guerre, parvient à M. de Noue, commandant de la place, l'ordre de proclamer devant les troupes un décret du 6 août, relatif à la discipline militaire. De concert avec la Municipalité, celui-ci fixe la cérémonie au matin du 12, 6 heures, Place Royale, aujourd'hui Stanislas. A l'heure dite, preuve que l'indiscipline est loin d'être totale, les 3 régiments et les 2 bataillons de la garde nationale s'assemblent, conformément aux ordres. Au premier rang de Roi-infanterie, l'un des deux grenadiers suisses. Mestre de Camp-cavalerie dépêche alors, malgré l'opposition de ses officiers, un escadron auprès de l'autre grenadier resté au quartier.

1) Albert MATHIEZ, *La Révolution française*, t. 1, p. 127.

2) LÉONARD, *Relation exacte et impartiale de ce qui s'est passé à Nancy le 31 août et les jours précédents*, Nancy, 1790, pages 18 à 20 (B.M. Nancy).

Et lorsque celui-ci paraît, un détachement mêlant soldats des différents régiments et gardes nationaux se joint aux deux Suisses et, musique en tête, parcourt avec eux le front des troupes sous les vivats et les applaudissements de la foule. Les soldats réclament alors la comparution devant eux pour des excuses publiques de M. de Noue, coupable dans une lettre interceptée la veille d'avoir qualifié leurs actes de brigandage. Refus de celui-ci et rumeur parmi les grenadiers dont quelques-uns menacent « si ce B... là ne descend pas » de « l'aller F. par la fenêtre et (de) le recevoir sur les baïonnettes » tandis que la musique de Roi-infanterie joue l'air *On va lui percer le flanc*. Et de Noue cède. Il retire son propos et le décret peut être lu après plusieurs heures d'attente. Les régiments regagnent alors leurs quartiers⁽³⁾.

Pas pour longtemps puisque de nouveau, les grenadiers suisses sont conduits triomphalement et en musique dans les rues au milieu d'« une grande affluence de peuple ». « Les courses recommencèrent... la bouteille d'une main, le sabre nu de l'autre; les fantassins montaient les chevaux des cavaliers, plusieurs échangeèrent leurs habits »⁽⁴⁾. Le 13 au matin, cette fois, l'indiscipline est partout. « Les officiers de cavalerie se rendant au quartier, trouvèrent au lieu de leurs cavaliers, des hommes déguisés de toutes les manières, et des femmes qui battaient de la caisse; ils ne tardèrent pas à les reconnaître pour être du régiment ». Le soir, Lullin-Châteauvieux offre un souper à toute la garnison. Après le banquet et les jours suivants, les mêmes scènes se reproduisent. « Les soldats étaient continuellement dans des voitures, avec des filles, ou se promenaient par groupes, dans les rues, le sabre à la main... »⁽⁵⁾. Ce que voyant, les gardes nationaux qui affluent à Nancy les 27 et 28 août à l'appel du directoire départemental ont tôt fait de se débander et gagnés à la cause des mutins qui dilapident l'argent des masses régimentaires, se joignent à la foule des cabarets. Le 28, un officier de Lullin-Châteauvieux, vieillard de 70 ans, déguisé en garde national, est reconnu, arrêté, dépouillé de son uniforme puis « promené en chemise dans les rangs et dans les rues ». « Un jeune officier du régiment du Roi, arrêté travesti en femme », manque de subir le même sort⁽⁶⁾.

Les exemples sont multiples de ces manifestations, véritable fête émeutière dans la mesure où elles contribuent à entretenir la mutinerie. Ainsi, le 12 août, la cérémonie organisée en l'honneur des deux grenadiers suisses Place royale, contrebalance-t-elle l'apparent retour des régiments à la discipline et restitue-t-elle sa force à l'émeute de manière expressive. Soldats et bas-officiers, petit peuple de Nancy, gardes nationaux, la fête est presque exclusivement populaire par l'origine sociale

3) *Ibid.*, p. 23-27.

4) Anonyme, *Précis des principaux événements arrivés à Nancy du 20 juillet 1790 jusqu'au 6 septembre suivant*. S.d. 43 p. P. 13 (B.M. Nancy).

5) LÉONARD, *o.c.*, p. 28-29, 34-35 et 48.

6) *Précis*, p. 29.

de ses acteurs. Largement improvisée et sujette par là-même à variations, elle n'en présente pourtant pas moins des constantes : l'importance des promenades en cortège et le rôle de la violence. Promenades triomphales en l'honneur des grenadiers suisses, parfois précédées de musiciens pour davantage de solennité; promenades encore mais d'un autre genre lorsque l'on dépossède l'officier de son vêtement. Au-delà de l'appropriation de l'espace public urbain et de sa transformation pendant quelques heures en espace festif, ces promenades sont chargées de sens. Chacune d'entre elles suppose en effet le jugement préalable du « héros » du jour. Ami ou ennemi, l'attitude de la foule varie à son égard selon ce critère. Dans le premier cas (les deux grenadiers) elle le fête, dans le second (l'officier) elle le couvre de ridicule.

Blessure infligée volontairement et qui montre combien la violence, sous une forme symbolique et « mimée » plutôt qu'« agie », participe de la fête populaire. Le 12 août, lorsque les régiments exigent les excuses de M. de Noue, point de violence physique. Les soldats pourtant se sont présentés à la proclamation du décret, armes chargées. Mais la violence ne leur semble pas nécessaire au-delà du verbal. Chacun parmi les acteurs a conscience - plus ou moins confusément sans doute - qu'elle est déjà suffisamment présente dans la demande adressée au général. D'ailleurs de Noue « persista pendant plus de 2 heures à plutôt périr qu'à se soumettre à l'avilissement qu'on exigeait de lui »⁽⁷⁾. Et lorsqu'il cède, la mort dans l'âme, il sort diminué de l'épreuve imposée par ses hommes. Tout se joue donc ici sur le plan de l'honneur même si parfois la violence physique est prête d'éclater comme le 28 août contre l'officier suisse dont la mise à mort faillit clore la promenade.

De la fête, qui pêche souvent par excès, à la débauche, il n'y a qu'un pas, franchi en plusieurs cas. Pourtant, cette fête sauvage, célébrée par des soldats patriotes, tisse et renforce entre eux et avec le milieu populaire des liens profonds. Une véritable fraternité d'armes et d'idées, propice à la défense et à l'approfondissement des conquêtes révolutionnaires, prolonge et dépasse le serment faussement unanime de la récente Fédération, créant du même coup à l'échelon local les conditions nécessaires à de nouvelles transformations sociales.

Cela, les vainqueurs de la mutinerie l'ont si bien compris qu'à la mort de Desilles dans la nuit du 17 au 18 octobre, les autorités civiles modérées (directoires de département et de district et conseil général de la commune), leurs homologues militaires et l'Église - en la personne de Mgr de La Fare, évêque de Nancy - organisent ensemble, à presque deux mois de distance comme une contre-fête, célébration civique officielle qui donne la réplique à la fête spontanée et aux espérances d'août. Le 18 octobre, le corps de Desilles est transporté à l'hôtel de ville tandis que les cloches sonnent le glas. Le lendemain, ses obsèques se déroulent en

7) LÉONARD, *o.c.*, p. 25.

grande pompe. La garde nationale, tout entière sous les armes, forme haie au convoi que la garnison accompagne et auquel se joignent de nombreux citoyens. La cathédrale toute tendue de noir - jusqu'au maître-autel, au siège épiscopal et aux bancs - accueille la cérémonie. L'évêque célèbre la messe et prononce l'éloge funèbre.

L'héroïsation de Desilles par une savante mise en scène, est moins ici hommage en apparence sincère, que prétexte à message politique. Par la bouche de La Fare, l'Église, avec l'aval des autorités, définit un système de valeurs (courage, abnégation, sens du devoir) et des obligations sociales : « amour de la Patrie et du Monarque » et « pratique constante de la religion ». C'est en fait toute une philosophie de l'existence et du désengagement qu'elle développe. « Mieux connaître la vie, la rapidité de son cours, le néant de ses biens, la fragilité de ses espérances » doit inciter l'homme à se « détacher de plus en plus des choses d'ici bas » pour « mériter... un jour... le séjour de la paix et de la félicité ». L'on ne pouvait plus clairement inviter le peuple à remettre son sort entre les mains des élites sociales et à ne rien bouleverser du nouvel ordre des choses. C'était aussi tenter de démobiliser les patriotes et chercher à clore, au moins localement, la Révolution, en mettant à profit la commotion d'août dont l'agonie et la mort de Desilles prolongeaient les effets. En somme, un volet idéologique complétait la victoire acquise par les armes et renforçait en même temps la contre-révolution⁽⁸⁾.

Mais l'offensive des modérés est vaine. Les membres du parti patriote, appuyés par la Société des Amis de la Constitution et majoritaires dans la garde nationale reconstituée en septembre, devaient prendre le contrôle de la ville dans les mois suivants.

Pascal CORPART

Bibliographie

BASTART DE VILLENEUVE (Pierre de), *André Desilles, un officier dans la tourmente révolutionnaire*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1977, 190 p.

BERLET (Charles), *La révolte de la garnison de Nancy en 1790 et le dévouement du chevalier Desilles, lieutenant au régiment du Roi, Le Pays lorrain*, décembre 1938. Tiré à part de 16 pages.

CORPART (Pascal), *Fêtes et cérémonies révolutionnaires à Nancy (1790-1799)*. Mémoire de maîtrise, Université de Nancy II, 1983, 130-XXXVIII p.

MATHIEZ (Albert), *La Révolution française*, Paris, collection 10/18, 1978, 379 et 376 p.

8) Extrait des registres des délibérations du Directoire du département de la Meurthe, séance du 19 octobre 1790, concernant la pompe funèbre de M. Desilles, suivi de son éloge funèbre prononcé par M. de La Fare, évêque de Nancy, 14 p. (B.M. Nancy).

OZOUF (Mona), *La fête révolutionnaire : 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976, 340 p.

RENAULD (Jules), « Nancy en 1790 », Nancy, *Mémoires de l'Académie Stanislas*, 1875, p. 158-235.

TOURNÈS (René), *La garde nationale dans le département de la Meurthe pendant la Révolution (1789-1802)*, Angers, 1920, 295 p.

VARTIER (Jean), *Histoire de Nancy*, Paris, Mazarine, 1980, 342 p.